

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE

« SAMSUNG INFINIMENT GAGNANT TV » ?

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour tout achat entre le 26/10/2015 et le 31/12/2015 d'un téléviseur Samsung LED parmi les références et tailles d'écran ci-dessous (les téléviseurs S9, JU7000, JU7500, JS8500, JS9000 et JS9500 ne sont disponibles que dans les magasins et sur les sites internet agréés par Samsung pour la vente de ces produits), Samsung vous rembourse jusqu'à 500€ (voir montant remboursé par référence éligible ci-dessous).

Produits éligibles	Montant du remboursement
40JU6500 / 40JU6570 / 40JU6640 / 40JU6670	70 €
40JU7000 / 48JU6500/ 48JU6570 / 48JU6640 / 48JU6670 / 50JU6800	100 €
40S9 / 48JU7500 / 55JU6500 / 55JU6570 / 55JU6640 / 55JU6670 / 55JU6800	150 €
48JS8500 / 55JU7500 / 55JS8000 / 55JS8500 / 60JU6800 / 65JU6570	200 €
55JS9000 / 65JU7000 / 65JU7500	300 €
65JS9500	500 €

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) ou par RIB/RICE. ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisirez dans le formulaire de participation en ligne).
- Offre valable en France métropolitaine, Monaco, Corse et DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin) ⁽¹⁾ et non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits.
- Cette offre est cumulable avec l'offre Samsung INFINIMENT GAGNANT AUDIO. Cependant les 2 demandes doivent être effectuées séparément une enveloppe, comportant un bulletin de participation et les pièces justificatives correspondantes, par offre).

**POUR TENTER D'AUGMENTER LE MONTANT DE VOTRE REMBOURSEMENT,
PARTICIPEZ AU JEU SMS « INSTANTS GAGNANTS » !**

CONDITIONS DU JEU SMS INSTANTS GAGNANTS

Le Jeu SMS Instants Gagnants peut vous permettre de multiplier par 2 ou par 5 le montant de votre remboursement (dans la limite du prix d'achat indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat).

Envoyez le mot clé suivant : « SAMSUNG TV » par SMS au 31007 (prix du SMS : veuillez vous reporter aux conditions tarifaires de votre opérateur mobile), depuis un téléphone compatible SMS entre le 26/10/2015 et le 31/12/2015. Vous saurez instantanément, par un SMS réponse, si vous bénéficiez d'un code gagnant multiplicateur, un « code SMS » vous sera fourni, qu'il vous faudra reporter sur le formulaire de participation à l'offre. Ce code ne peut être utilisé qu'une seule fois.

Nous vous conseillons de conserver votre SMS indiquant le code jusqu'à réception de votre virement.

Jeu organisé par la société Samsung Electronics France du 26/10/2015 au 31/12/2015 inclus. Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure disposant d'un téléphone compatible SMS et résidant en France métropolitaine ou à Monaco. Ce jeu est limité à une participation par numéro de téléphone.

Le règlement complet du jeu est disponible sur le site www.samsung.com/fr/promotions via l'offre INFINIMENT GAGNANT TV.

Règlement déposé à l'étude de Maître Tricou, huissier de justice associé au sein de la SELARL ATI TRICOU IMARD RENARDER, 60/62 rue du Maréchal Foch- BP671 – 78006 VERSAILLES.

POUR BENEFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT

1. ACHETEZ VOTRE TELEVISEUR ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez, entre le 26/10/2015 et le 31/12/2015 inclus, un téléviseur Samsung LED éligible à l'offre (voir tableau ci-dessus), immédiatement disponible en stock lors de l'achat.

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.SAMSUNG.COM/FR/PROMOTIONS

- Connectez-vous sur le site** www.samsung.com/fr/promotions et sélectionnez l'offre Samsung Infiniment Gagnant TV.
- Choisissez le formulaire TV adapté à votre situation (ATTENTION, NE VOUS TROMPEZ PAS ENTRE TV ET AUDIO) :

Offre Infiniment Gagnant TV, si vous n'avez pas participé au Jeu SMS Instants Gagnants, ou si vous n'avez pas reçu de code SMS suite à votre participation au Jeu SMS Instants Gagnants.

- **Ou Offre Infiniment Gagnant TV avec code SMS si vous faites partie des gagnants du jeu SMS** (il vous sera alors demandé de reporter votre code SMS sur le formulaire).

- Imprimez ce document pour le joindre à votre dossier de participation.

**Si vous ne disposez pas d'accès Internet, appelez le 09 69 32 21 14 (appel non surtaxé-du lundi au vendredi, de 9h à 17h)

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Votre **bulletin de participation internet imprimé** ou votre code de participation hotline reporté sur papier libre si vous ne disposez pas d'imprimante
- Le **code barre original** à 13 chiffres à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention, seul le code barre original du produit concerné est recevable).
- Le **numéro de série original** commençant par S/N (chiffres et lettres) à découper sur le carton d'emballage du téléviseur Samsung (attention seul le numéro de série original du produit concerné est recevable).
- La **photocopie d'une preuve d'achat** (facture, ticket de caisse ou confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du téléviseur acheté.
- Un **RIB sur lequel apparaissent vos IBAN+ BIC** (ATTENTION, ils sont obligatoires pour se faire rembourser).

L'IBAN commence par FR pour la France ou MC pour Monaco et est suivi de 25 caractères, le code BIC est composé de 8 ou 11 caractères et permet d'identifier un établissement bancaire.

Attention, il ne sera plus possible de participer au jeu SMS Instants Gagnants une fois que vous aurez envoyé votre dossier.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER ⁽²⁾

Envoyez votre dossier de préférence par recommandé avec accusé de réception (en conservant la preuve de dépôt), **avant le 09/01/2016** inclus (cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie, à l'adresse suivante :

SAMSUNG INFINIMENT GAGNANT TV

CEDEX 2165

99216 PARIS CONCOURS

5. CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 10 semaines (à compter de la date limite d'envoi des dossiers). Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyé après le **6 janvier 2016** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

Pour suivre le traitement de votre dossier, vous pouvez vous connecter à cette adresse :

<http://promos.samsung.fr/suivi/mes-dossiers> et vous identifier avec votre compte Samsung

(1) Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission

(2) Les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à : Samsung Electronics France - Traitement des données personnelles – 1 rue Fructidor, CS 2003- 93484 Saint-Ouen Cedex.

Samsung Electronics France, SAS au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 1 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen